
Nombre de membres en exercice: 10	Séance du 13 décembre 2021
Présents : 6	L'an deux mille vingt-et-un et le treize décembre l'assemblée régulièrement convoquée le 13 décembre 2021, s'est réunie sous la présidence de Sont présents: Dany DELERUE, David DROQUES, Cédric CABAJ, Eugénie MICHON, Bertrand COUVREUR, Bruno DESCAMPS
Votants: 10	Représentés: François COUVREUR par Bruno DESCAMPS, Jean- Yves TOUPIN par Bertrand COUVREUR, Alain SERNICLAY par Cédric CABAJ, Dominique PATIGNIEZ par Cédric CABAJ
	Excuses:
	Absents:
	Secrétaire de séance: Eugénie MICHON

Approbation du Compte Rendu du 26/11/2021; Aucunes remarques faites

Présence de l'Abeille de la Ternoise ... Mme Caron

Monsieur le Maire a demandé une minutes de silence pour les défunts de la commune.

L'ordre du jour étant le retrait des délégations de M. DROQUES David, M. Le Maire a lu les articles de loi concernant le sujet. M le maire a insisté sur la perte des délégations et des indemnités.

M. Le Maire a procédé au vote à bulletin secret, pour le maintient de la fonction d'adjoint à M. DROQUES

NEUF sont POUR le maintient en poste de la fonction d'adjoint à M. DROQUES David et une personne est CONTRE le maintient de M DROQUES à son poste d'adjoint.

M DROQUES reste donc 2ème Adjoint, officier d'état civil.

Question Diverses

M. CABAJ a prit la parole, il a été coupé par M le Maire, qui a rappelé que les questions diverses n'étaient pas un "déballage".

M. DROQUES a demandé en l'absence d'adjoint aux travaux qui va faire le travail, M le Maire a répondu, qu'il fait le travail à sa place, car il gouverne.

M. CABAJ a posé la question suivant: Comment se fait- il que les décorations ont été branchés sans vérification?

Réponse de M Le Maire: En absence des examens HS00 et HS0B1, personne n'est habilité à faire le travail. si il y a un accident c'est la responsabilité du maire donc c'est comme ça. Pas d'habilitation aux travaux en hauteur.

M. CABAJ: Qui va s'occuper de la mise en place des décorations, des rennes qui ont été acheté suite au dernier vote? M Le Maire a répondu : S'agissant de simple prise et d'article à poser sur le sol, il s'en occupera dans la semaine.

Fin de séance: 19h20

Le maire, Dany Delcroix